



BULLETIN D'INSCRIPTION
Brocante de la Fête au Village 2025
Le 22 juin 2025

Rue Henri Devorsine, Rue du Lieutenant Boucly, Rue Marx Dormoy, Place Charles de Gaulle

Réservation et paiement avant le 1^{er} juin 2025 à renvoyer soit :

1. Par courrier à Camille Sohier – 5 Rue Gabriel Péri – 59680 Ferrière la petite.
2. Par mail : comitedesfetesflp@gmail.com
3. A la salle paroissiale les dimanches 18 mai / 25 mai / 1^{er} juin 2025 de 9h à 11h.
4. Renseignements par téléphone au 06.46.80.10.51 de 10h à 12h le mercredi et dimanche **uniquement.**

Nom (en majuscule) : Prénom :

Rue : N° :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable : E-Mail :@.....

Date et lieu de naissance : ___/___/_____ à _____

N° de carte d'identité ou de permis de conduire : _____

Délivré le ___/___/_____ par la Préfecture de _____

Je souhaite participer à la brocante du 22 juin 2025 à Ferrière la Petite (3 mètres min à 5€ puis 1€ le mètre supplémentaire) :

3 mètres minimum	5€
..... X mètres supplémentaires (1€/mètre supplémentaire) X 1€
Je suis professionnel	<input type="checkbox"/>
J'ai une tonnelle	Dimension (Lxl) :
Total	

Par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Ferrière la Petite

En espèces

Par virement bancaire sur le compte : **FR76 1670 6050 6516 5032 6670 219** - Avec en communication « **NOM – PRENOM – Exposant 2025** »

Je désire un emplacement devant ma résidence si possible et si disponible.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025 et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés. (**Loi du 7 janvier 2009, Art.R321-1 et R321-9**).

J'ai pris connaissance du règlement de la brocante de la fête au village 2025 et je m'engage à le respecter, tous documents ne remplissant pas l'entièreté des informations ne sera pas pris en compte.

Lu et approuvé, Le ___/___/ 2025

Nom et prénom + Signature :



La fête au village 2025– Brocante du 22 juin 2025
Règlement intérieur

1. L'accès à la brocante pour les exposants se fera obligatoirement par l'entrée de la rue du Lieutenant Boucly en venant de Ferrière la Grande.
2. Il est strictement interdit de diffuser de la musique sans l'autorisation de l'organisateur.
3. Toute organisation de concours, loterie, jeu payant, tombola, pari est interdite. Aucun droit d'entrée ne devra être perçu.
4. Il est strictement interdit de vendre des boissons ou nourritures à consommer sur place, sauf dégustation de produits du terroir hors accord de l'organisateur.
5. L'exposant est seul responsable vis-à-vis du public, des autres exposants et des propriétaires de biens (tonnelles ou autre) qu'il occupe ou utilise. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables des vols, dégradations... qui surviendraient à l'occasion de la préparation, du déroulement ou du démontage des installations.
6. Les heures d'ouverture sont à titre indicatif, de 5h30 à 17h30, les exposants devant arriver **avant 7h du matin** impérativement (interdiction de circuler en voiture ou deux roues de 7h à 17h30). Les retardataires se verront refuser l'accès à la brocante.
7. Pendant les heures de la brocante, à savoir de 7h à 17h30, il sera strictement interdit de circuler en voiture ou deux roues sur la brocante.
8. L'exposant doit prendre au minimum 3 mètres d'emplacement.
9. L'exposant s'engage à respecter la limite de son emplacement et ne pas déborder sur la route de plus de 50 cm afin de laisser un passage pour les services de secours.
10. L'exposant s'engage à rendre son emplacement propre après son départ et à reprendre tous ses déchets.
11. Les organisateurs se donnent le droit de refuser le droit d'exposer aux personnes non respectueuses du présent règlement et de leurs engagements. Les décisions des organisateurs seront sans appel et aucun remboursement ne sera effectué aux exposants qui seraient refusés du fait du non-respect du règlement.
12. En cas de non occupation de votre emplacement le jour de la brocante, la somme perçue pour la réservation de votre emplacement ne pourra vous être remboursée.

Lu et approuvé, Le ___/___/ 2025

Nom et prénom + Signature :